



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **REP-PRES_05**

Durée : **4 heures**

Dernière mise à jour : **11/12/2023**

FORMATION HYBRIDE - CAUTIONNEMENT ET PROCÉDURES COLLECTIVES (SESSION 2)

Formateur(s)

Pierre-Michel Le Corre, Professeur agrégé des Universités, Formateur et consultant en droit des entreprises en difficulté;

Notions et questions abordées

Lorsque le débiteur est placé sous procédure collective, le créancier cherche à obtenir son paiement de la part des cautions. Mais sur son parcours, de nombreux obstacles d'une technicité certaine vont se présenter, constituant autant de moyens de défense de la caution.

Cette formation hybride, dispensée en présentiel et en visioconférence, permet aux apprenants d'appréhender au mieux les difficultés de la matière et, en conséquence, d'optimiser la gestion de leur dossier.

PROGRAMME

La déclaration de créance et la caution
Le moment de la poursuite de la caution
La hauteur de la poursuite de la caution
Les recours de la caution contre le débiteur principal
Les règles particulières au cas du débiteur cautionné, entrepreneur individuel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la temporalité de la poursuite des cautions
- Comprendre le montant pouvant être demandé à la caution
- Comprendre l'incidence de la déclaration de créance au passif sur la poursuite de la caution
- Comprendre l'incidence de l'absence de déclaration de créance du passif
- Comprendre les voies de recours ouvertes aux cautions sur l'admission d'une créance au passif

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Formation hybride - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès au replay de la formation durant 14 jours
- Cette formation permet de valider 4 heures au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.